

UN LIEU DE TRAVAIL HARMONIEUX UNE CONVERSATION À LA FOIS



**United
Nations**

Ombudsman and
Mediation Services

UN OMBUDSMAN EST LÀ POUR VOUS AIDER

Vous êtes dans une situation difficile au travail et vous ne savez pas quoi faire ? Rencontrer un ombudsman est un premier pas sans risque. Au fil de la conversation, nous vous aidons à régler vos problèmes professionnels en toute confidentialité et dans le respect de la dignité de chacun.

Pour gérer efficacement les différends sur le lieu de travail, il faut les comprendre, appréhender leur complexité et acquérir de nouvelles compétences pour les régler. Parfois, on peut avoir besoin du soutien ou de l'intervention d'une tierce partie neutre. Le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies peut vous aider.

Le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies est indépendant, tant par sa structure que par ses fonctions, de tous les organes et responsables de l'ONU. Nous travaillons dans la plus stricte confidentialité et ne divulguons aucune information sur les cas que nous traitons ou les personnes que nous recevons.

Nous sommes là pour vous écouter.

Venez nous voir sans tarder.

N'attendez pas que la situation s'empire.

En tant que tierce partie neutre, nous aidons les membres du personnel de l'ONU à régler leurs problèmes et leurs différends sur le lieu de travail, de manière informelle

Nous avons des bureaux dans le monde entier et nous proposons nos services, en présentiel ou à distance, dans les six langues officielles de l'ONU.

N'attendez plus ! Contactez-nous dès maintenant. Quel que soit votre problème, vous pouvez nous en parler.



QUE POUVEZ-VOUS ATTENDRE DE NOTRE SERVICES ?

Pour nous, la première étape consiste à vous écouter pour comprendre les problèmes que vous rencontrez au travail. Ensemble, nous chercherons des solutions et évaluerons leurs conséquences.

Si vous le souhaitez, nous pouvons ensuite vous proposer des séances individuelles d'accompagnement professionnel portant sur le règlement des conflits. Nous pouvons aussi faciliter des conversations difficiles, mener des activités de médiation ou organiser des interventions de groupe sur mesure pour régler des conflits qui divisent des équipes.

Nous vous donnerons des orientations et des éclaircissements sur les procédures, règles et pratiques en vigueur dans l'Organisation et, le cas échéant, nous vous adresserons à d'autres entités susceptibles de vous venir en aide.

On n'adresse pas des notifications et on ne prend pas part aux procédures juridictionnelles ou administratives concernant des questions portées à notre attention.

Vous pouvez compter sur nous pour préserver le caractère confidentiel de tous nos échanges. Notre tâche consiste à vous aider à prendre une décision en toute connaissance de cause. Tout au long des échanges, c'est vous qui êtes aux commandes : les ombudsmans, médiateurs et médiatrices ne vous diront jamais ce que vous devez faire.



COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?

Accompagnement professionnel en matière de règlement de conflits : vous mettre en confiance et vous donner les moyens d'agir comme il convient pour régler le problème ou le différend auquel vous faites face sur votre lieu de travail.

Navette diplomatique : si les deux parties y consentent, négocier avec l'une et l'autre pour tenter de parvenir à un règlement informel.

Médiation (facilitation des échanges) : dans le cadre d'un processus volontaire et confidentiel, aider les parties, en tant que tierce partie neutre, à régler un problème ou un différend spécifique, apparu sur le lieu de travail.

Initiatives spéciales : contribuer aux initiatives mises en œuvre dans tout le Secrétariat pour lutter contre le racisme et promouvoir la dignité de tous sur le lieu de travail à l'ONU.

PAROLES DE VISITEUR

« Savoir que quelqu'un dans l'Organisation était là pour m'écouter, m'aider et me guider tout au long du processus m'a donné beaucoup de force ».

NOS PRINCIPES:

INDÉPENDANCE
NEUTRALITÉ
CONFIDENTIALITÉ
ASPECT INFORMEL

CONTACTEZ-NOUS

Au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, nous venons en aide à tout membre du personnel du Secrétariat de l'ONU et des diverses entités du système des Nations Unies auxquelles nous sommes liés par un accord, que cette personne soit en fonction ou qu'elle l'ait été dans le passé.

Nous proposons à tous des services en présentiel ou en ligne dans les six langues officielles de l'ONU, quels que soient le lieu d'affectation, le fuseau horaire, le type de contrat ou la nature du problème.

Si vous avez une question à nous poser, si vous rencontrez un problème ou si vous avez une décision professionnelle difficile à prendre, n'attendez pas, contactez-nous dès à présent !



+1-917-367-5731



unoms@un.org



www.un.org/ombudsman

NEW YORK

GENEVA

VIENNA

BEIRUT

ENTEBBE

BANGKOK

GOMA

NAIROBI

SANTIAGO